



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/16356
21 février 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 17 FEVRIER 1984, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le
texte du communiqué publié le 17 février 1984 par le porte-parole militaire
officiel iraquien.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire publier le texte de la présente
lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Riyadh AL-QAYSI

Annexe

Texte du communiqué daté du 17 février 1984, adressé au Secrétaire général
par le porte-parole militaire officiel iraquien

Ce matin, à 10 h 18, deux avions de chasse de l'infâme agresseur iranien ont fait une incursion et traversé nos frontières internationales pour attaquer des habitations dans la ville d'Ali Al-Gharbi, proche du district de Misan. Ils ont été repoussés par nos installations de défense anti-aériennes qui les ont contraints à prendre la fuite. Cette agression perfide a fait 14 morts et 12 blessés, tous civils, détruits 11 commerces et endommagé quatre véhicules civils.

